

Décod' OURS N°17

Dans les Pyrénées, sur la piste brouillée de l'ours abattu

Sud Ouest Dimanche – 14 juin 2020 – Extraits

<https://sfrpresse.sfr.fr/article/98e45c01-ffd5-4fae-9b0a-4040c3c30547>



Sylvain Cottin, envoyé spécial
s.cottin@sudouest.fr

Trop pressés de retourner sur les lieux du crime au volant de leurs 4x4, les gendarmes autant que les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) n'auront pas vu, jeudi, que de nouvelles empreintes balisaient le chemin menant jusqu'aux cirques de Gêrac et Cagateille. Grandes et fraîches comme la chair du millier de brebis pâturant aux alentours ; de bien mauvais augure pour les bergers installés au sommet de la commune d'Ustou (Ariège).

Las, cet ours brun tué l'avant-veille à coups de fusil n'était donc pas le seul à rôder dans les hauts parages de la vallée du Couserans, plus grande tanière à plantigrades des

Pyrénées. « Ici, c'est un véritable nid, les ours profitent des sapins pour se cacher, ils nous suivent à la trace », prévient un éleveur. Où l'on se surprend alors à surveiller ses arrières au creux de cette montagne pourtant depuis longtemps domestiquée.

Pionnier du ski ariégeois, le village avec sa station de Guzet-Neige n'avait-il pas baptisé OURS – comme Olympique Ustouéens Rapid Ski – son club dès les années 1950 ? Célébré jusqu'à temps qu'il ne réapparaisse pour de bon voilà déjà près d'un quart de siècle, personne ou presque ne peut désormais voir l'animal réintroduit autrement qu'en peinture. De celles accrochées aux murs des fermes, quand les montreurs d'ours faisaient encore la fierté de la vallée.

Meurtre ou assassinat ?

À l'ombre des télésièges, le pays des ursidés est donc redevenu celui de leurs bourreaux. Mardi après-midi, c'est par hasard qu'une patrouille de l'OFB, partie constater de sangui-nolentes prédatons de brebis, a finalement découvert le cadavre d'un spécimen brun au pied d'une vertigineuse pente caillouteuse. Aussitôt hélicopté vers l'école vétérinaire

FAUX ! Terme outrancier. Cette zone orientale du Couserans n'est régulièrement colonisée que depuis 2014-2015. Les ours y sont présents mais avec des effectifs bien plus faibles que dans la partie occidentale du Couserans. (Source p.12, 37, 38).

FAUX ! Méconnaissance de l'animal. L'ours évite l'homme. Il peut fréquenter les estives pour y trouver des végétaux de milieu ouvert (myrtilles, framboises, etc.), pour y charogner des carcasses (3 à 5 % de mortalité hors prédatons d'ours) (source p.418-419, p.462-463 & source p.3),...ou pour y prédater une brebis (d'autant plus facilement que ce groupement pastoral n'est équipé ni de chiens de protection ni de parc électrifié de regroupement nocturne).

VRAI ! Comme dit précédemment, l'ours évite l'homme. Ce n'est pas pour autant qu'il le suit, et qu'il y en a un caché derrière chaque sapin...

FAUX ! Et pour cause qu'ils ne les ont pas relevées ! Il s'agit d'empreintes caractéristiques de chien. L'empreinte la plus large correspond à deux empreintes de chien côte à côte et semi-superposées.



Cagateille. C'est là, à 2 000 mètres d'altitude, qu'Anne-Laure, jeune bergère venue pour la saison, surveille son troupeau et que de nouvelles empreintes d'ours étaient visibles jeudi le long d'un chemin menant aux estives. En 2017,

« ... »

VRAI ! Il ne s'agit que d'un délit, mais qui a déjà failli faire disparaître l'espèce de notre pays...

Meurtre ou assassinat, tel est en substance le mystère que les gendarmes devront éclaircir. Qu'importe s'il ne s'agit là que d'un délit,

« Ici, c'est un nid, les ours nous suivent à la trace »

VRAI ! Mais mal aimés par qui ? Les éleveurs et bergers qui osent briser l'omerta de la pensée unique en montrant publiquement que la cohabitation pastoralisme/ours est possible paient le prix fort pour cette « trahison » : ostracisme, menaces, violences. Cf « L'éleveuse et l'ours » - Catherine Brunet - Editions Vox Scriba.

c'est ainsi chargés d'une véritable enquête criminelle que les militaires de la brigade de recherche de Saint-Girons auront déjà multiplié les allers-retours vers le cirque de Gérard.

À 2 000 mètres d'altitude, l'accueil y est glacial, et les rares visiteurs assimilés à ces charognards de vautours planant au-dessus du troupeau de 812 bêtes. « Il faut nous comprendre, les éleveurs se sentent tellement mal aimés qu'évoquer le sujet est déjà une trahison en soi », souffle discrètement Anne-Laure, au sortir d'une audition de deux heures et demie à l'air libre. Flanquée de ses quatre chiens border collie, cette jeune bergère fraîchement débarquée des Alpes pour la saison ne

CONTESTABLE ! Il s'agit effectivement des chiffres officiels concernant la « responsabilité ours non écartée ». Ce qui signifie que même en cas de prédation sans pouvoir identifier un prédateur, c'est l'ours qui est automatiquement présumé coupable, même sans indice de culpabilité. Nous contestons ces chiffres qui n'ont plus aucune cohérence biologique, temporelle et géographique.

Les imputables ours, hors dérochements, ont été multipliés par 3 sans transition à partir de 2018 (année de lâcher des 2 ourses en Béarn), après 15 ans de stabilité. En 2019, 1173 bêtes imputées à l'ours pour 52 ours. Soit plus de 22 bêtes par ours par an, ce qui est une aberration et nous rapproche des chiffres du loup en France, carnivore intégral, alors que l'ours est carnivore à 10-15%. Quant aux indemnités, elles ont été effectuées pour 1620 bêtes en 2019. Soit 31 bêtes par ours par an, ce qui est particulièrement exagéré : les indemnités dans les autres pays de l'UE atteignent au maximum 1,5 bêtes par ours par an (Source p.48). Manifestement il y a quelque chose qui cloche au pays de Molière...

« ... »

Au sommet, tous suspects...

Sept éleveurs et leurs bergers, comme autant de suspects logiquement cernés par les enquêteurs. Les yeux noirs et gonflés par des nuits sans sommeil, Norbert Estèbe, 68 ans, finit par s'approcher. « On ne peut pas être pour ce qui s'est passé... Parce que ça coûte trop cher, et que l'on termine en prison », brouille-t-il à mots couverts les pistes de l'ours et de son meurtrier.

« Nos bêtes ont été attaquées dès que nous sommes montés en estive, samedi dernier. En moins d'une semaine, nous en avons déjà neuf par terre », s'agite-t-il au bord des larmes et du renoncement. « La nuit, je ne dors plus, je vois le film sans cesse. Rien que l'été dernier, 49 de mes brebis ont été tuées. Elles sont indemnisées, oui, mais que dire de toutes celles que l'on ne retrouve jamais après avoir décroché d'une falaise. » Pertes et fracas, quand le bilan 2019 - deux fois plus lourd que l'année précédente - fait état de 1 173 décès directement imputés à l'ours, dont au moins huit sur dix parmi cette Ariège regroupant l'essentiel de la population ur-

PEUT-ÊTRE ! Mais il est abusif d'affirmer que toute brebis morte en estive est automatiquement une prédation d'ours. La moindre des choses est d'attendre que les expertises aient rendu leurs conclusions : à la date de l'interview, ces dernières sont toutes en cours (Cf info-ours.com, estive Escots).

FAUX ! 18 ovins ont été attribués à l'ours sur cette estive en 2019 (« responsabilité ours non écartée »). Les 47 brebis dérochées (et non pas décrochées) n'ont révélé aucun indice d'ours, à fortiori aucun indice de prédation ni de consommation par l'ours. Dossier classé « cause de la mort indéterminée ». Encore une fois, on met tout sur le dos de l'ours. (Source : chiffres DDT09)

VRAI ! Les ours sont plus nombreux. « Plus affamés » est un terme peu adapté et irrationnel.

Rien n'explique la brusque augmentation des pertes imputées à l'ours. Les décès classés « responsabilité ours non écartée », hors dérochements, (entre 500 et 600) n'ont pas de cohérence avec l'évolution de la population d'ours. Ils ont été multipliées par 3 sans préavis à partir de 2018, après 15 ans de stabilité (entre 150 et 200). 2018, année de lâchers des 2 ourses en Béarn... Coïncidence ?

FAUX ! Si effectivement le problème de consanguinité est un risque pour la viabilité de la population d'ours, pour autant cette dernière n'est pas condamnée à mort : l'Etat a l'obligation légale de restaurer cette population dans un état de conservation favorable sous peine de très lourdes amendes européennes. On ne badine pas avec l'effondrement de la biodiversité.

Plus affamés, peut-être, mais surtout plus nombreux, les ours bruns seraient désormais une cinquantaine dans le massif pyrénéen. Un record depuis les années 1950,

« Le fusil, ils peuvent toujours le chercher... »

quand bien même leur consanguinité les condamne probablement à mort. Car si l'Etat doit bientôt présenter sa nouvelle « feuille de route pastoralisme et ours », dotée de 500 000 euros supplémentaires, rien ne dit qu'il prendra aussi le risque de relancer les réintroductions stoppées en 2018.

Autre temps, autres mœurs, c'est la vaste émotion provoquée par la mort de l'ourse Cannelle, tuée par un chasseur, qui avait convaincu Chirac de s'y remettre il y a seize ans. « On comprendrait que Macron ne le fasse pas tant les deux camps sont désormais irréconciliables », prédit Gérard Romand, l'un des rares habitants de la vallée à ne pas s'être forgé une opinion définitive. « Comme avec notre projet de mine de tungstène, les gens du Couserans sont incapables de bâtir des passerelles entre eux. Alors cet ours tué, tout le monde s'y attendait depuis qu'un commando masqué et armé nous avait annoncé dans une vidéo

la réouverture de la chasse au plantigrade. » Tandis que le maire d'Ustou – pourtant président de la Fédération départementale du pastoralisme – semble s'être reconfiné depuis l'affaire, c'est l'un de ses voisins triomphalement réélu qui remue le couteau dans sa plaie. « Notre objectif est que l'ours sorte des zones de pâturage par n'importe quel moyen. Et si l'Etat ne le fait pas, on le fera nous-mêmes, comme l'ont fait nos grands-parents. »

Faire parler l'arme du crime

Craignant que ce tir n'ouvre un contagieux ball-trap dans cette montagne où l'on sait aussi la présence de pièges faits de miel et de verre pilé, voilà donc le procureur pressé de faire parler l'arme du crime, à défaut des hommes. Histoire de vérifier s'il s'agit cette fois d'un geste de désespoir, d'une déclaration de guerre, ou bien de la sempiternelle légitime défense invoquée lors des morts de Cannelle et de Melba.

« Ils peuvent toujours perquisitionner les cabanes, personne n'est fou au point d'y garder un fusil », grince Norbert. Plutôt qu'au son des canons, c'est aux cordes vocales d'un berger appelé en renfort qu'il compte s'en remettre. « On va le coler au milieu des brebis. Mais à part gueuler et agiter sa lampe, que voulez-vous qu'il fasse ? La nuit passée, on n'y voyait pas à deux mètres dans le brouillard. Et quand tu entends les clochettes des brebis, il est déjà trop tard. »

LIGNE ROUGE ! Ceci pourrait être qualifié d'incitation à destruction d'espèce protégée !

PEUT-ÊTRE ! Et surtout quand on n'a pas installé de parc de regroupement nocturne électrifié, subventionné par l'Etat, pour éviter ce genre de problème ! Sur l'estive d'Ourdouas en 2019, les 800 brebis regroupées la nuit en parc et surveillées par des chiens n'ont pas subi de prédatons (Source). Quand bien même, les 300 nuits de garde en 5 ans de la Pastorale Pyrénéenne se sont soldées par 1 seule perte (par temps de tempête, où le berger d'appui n'a pas pu sortir de la cabane pastorale). Il n'y a pas de fatalité. Près de 25 ans après les premières opérations de renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées, il est grand temps de protéger réellement les troupeaux. Tous les moyens sont disponibles depuis bientôt 1/4 de siècle !

n°	Date témoin	Type indice bordereau	Date ours	Commune	Lieu-dit	Remarques	Validation
2118	17/06/2020	Piste + poils	17/06/2020	09140 Ustou	Cagateille	Prospection suite à témoignage.	Vrai
2114	17/06/2020	Observation visuelle	17/06/2020	09140 Ustou	Cagateille	1 ours.	Vrai
2094	13/06/2020	Constat dommage	10/06/2020	09140 Ustou	GP ustou - Serres du Coch	1 ovin	En cours d'expertise
2080	12/06/2020	Constat dommage	12/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	3 ovins. Estimé entre le 11-12/06.	En cours d'expertise
2079	11/06/2020	Constat dommage	11/06/2020	09140 Ustou	Estive Ustou-Serres du Coch	1 ovin	En cours d'expertise
2068	11/06/2020	Crotte, poil	11/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	Estimé entre le 10-11/06.	Vrai
2067	11/06/2020	Constat dommage	11/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	3 ovins. Estimé entre 10-11/06.	En cours d'expertise
2054	10/06/2020	Constat dommage	10/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	1 ovin. Estimé entre le 09-10/06.	En cours d'expertise
2055	09/06/2020	Constat dommage	09/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	5 ovins. Estimé entre le 08-09/06.	En cours d'expertise
2053	09/06/2020	Crottes, poils, empreinte	09/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	Estimé entre le 08-09/06. Autres crottes entre le 06-08/06.	Vrai
2056	09/06/2020	Cadavre d'ours	06/06/2020	09140 Ustou	Estive d'Escots	Estimé entre le 05-07/06	Vrai
2046	07/06/2020	Constat dommage	07/06/2020	09140 Ustou	GP Col d'Escots	1 ovin. Estimé du 07/06.	En cours d'expertise
2015	02/06/2020	Observation visuelle	02/06/2020	09140 Ustou	Cagateille	1 ours indéterminé	Vrai
2009	29/05/2020	Poils, empreintes	26/05/2020	09140 Ustou	Pic de Soubirou	entre 24-29/05	Vrai
1939	27/05/2020	Crottes	25/05/2020	09140 Ustou	Cagateille	crottes associées à l'observation visuelle	Vrai
2024	25/05/2020	Poils	22/05/2020	09140 Ustou	Cagateille	entre le 19-25/05	Vrai
1937	25/05/2020	Observation visuelle	25/05/2020	09140 Ustou	Cagateille	1 femelle accompagnée de 3 oursons de l'année	Vrai
2002	21/05/2020	Poils	12/02/2020	09140 Ustou	Pic de Montagnou	entre le 06/11/19 et le 21/05/20	Vrai
2064	19/05/2020	Constat dommage	19/05/2020	09140 Ustou	Estive Serre du Coch	1 ovin	Vrai
1998	17/05/2020	Observation visuelle	17/05/2020	09140 Ustou	Laspe	1 ours indéterminé	Vrai

Catherine BRUNET

LA BERGÈRE ET L'OURS

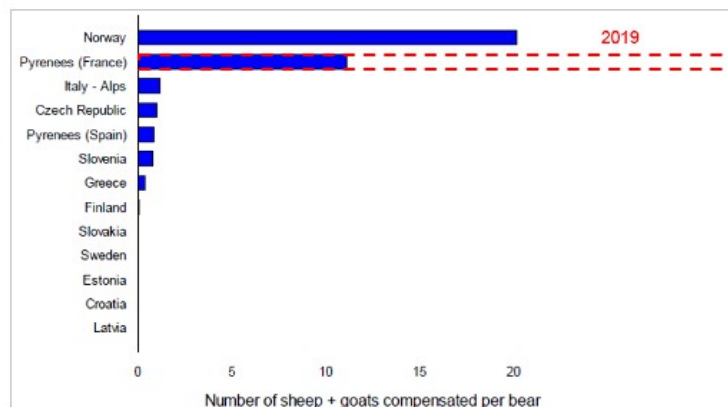


Collection Pyrénées
VOX SCRIBA

Chien



Ours



Décod'Ours est un programme de décryptage de l'actualité de l'ours par les associations Ferus et Pays de l'Ours - Adet